

Fonds indiciel rendement amélioré services publics canadiens Evolve

31 décembre 2024

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du Fonds gratuitement, sur demande, en composant le 1-844-370-4884, en nous écrivant à Evolve Funds, 40 King Street West, Suite 3404, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou encore en visitant notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com, ou celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle.

Fonds indiciel rendement amélioré services publics canadiens Evolve

31 décembre 2024

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds indiciel rendement amélioré services publics canadiens Evolve (le « Fonds ») cherche à reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire avant déduction des frais, 1,25 fois le rendement de l'indice Solactive Canada Utility ou de tout indice qui le remplace, tout en réduisant le risque de perte. Le Fonds Evolve investit principalement dans les actions composant l'indice. Afin d'améliorer le rendement, d'atténuer le risque et de réduire la volatilité, le Fonds Evolve aura recours à un programme de vente d'options d'achat couvertes, au gré du gestionnaire.

Risque

Au cours de la période visée par le présent rapport, aucun changement apporté au Fonds n'a modifié considérablement le niveau de risque associé à un placement dans le Fonds. Les investisseurs éventuels devraient lire le plus récent prospectus du Fonds et examiner la description des risques qui s'y trouve.

Résultats d'exploitation

Étant donné que les activités liées aux parts de FNB non couvertes du Fonds ont commencé le 4 septembre 2024 et que les activités liées aux parts d'OPC non couvertes des catégories A et F du Fonds ont commencé le 11 octobre 2024, aucune donnée sur le rendement ne peut être présentée. Au 31 décembre 2024, l'actif net du Fonds s'établissait à 77,9 millions de dollars.

Pour la période terminée le 31 décembre 2024, le Fonds a enregistré une augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation de (3 635 396 \$). Ce Fonds n'était pas en activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le Fonds a distribué 2 561 610 \$ aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Evolve Funds Group Inc. (le « gestionnaire ») a pris la décision d'effectuer des distributions supérieures aux bénéficiaires, en raison des facteurs suivants :

La déclaration de fiducie des Fonds exige que des montants suffisants soient payés ou payables chaque année de sorte que les Fonds ne soient pas assujettis à un impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la Partie I de la Loi de l'impôt.

Les montants inclus dans le calcul du revenu net et des plus-values nettes réalisées du Fonds pour une année d'imposition peuvent englober des montants qui n'ont pas encore été reçus par le Fonds.

Le gestionnaire estime que des distributions régulières et stables sont essentielles pour répondre aux attentes des porteurs de parts et conserver la confiance des investisseurs. Par conséquent, les taux de distribution ne sont rajustés qu'en fonction de changements importants.

Le gestionnaire est d'avis qu'un cycle économique complet est nécessaire pour effectuer une évaluation exhaustive des résultats.

Le gestionnaire a entièrement confiance en l'objectif de placement du Fonds et les perspectives de croissance de celui-ci.

Levier financier

Le tableau ci-dessous présente les niveaux de levier financier minimum et maximum du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que le levier financier à la fin de la période de présentation de l'information financière et en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Le Fonds est classé comme un « organisme de placement collectif alternatif » au sens du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 »). À titre d'OPC alternatif, le Fonds est autorisé à utiliser ses actifs comme levier conformément aux restrictions énoncées dans le Règlement 81-102. Le Fonds prévoit actuellement atteindre ses objectifs de placement et créer un levier financier au moyen d'emprunts de fonds. L'exposition globale maximale des fonds aux emprunts de fonds ne dépassera pas environ 25 % de la valeur liquidative. Afin de s'assurer que le risque des porteurs de parts se limite au capital investi, le levier financier des fonds sera rééquilibré et ramené à 25 % de la valeur liquidative des fonds dans les deux jours ouvrables suivant le moment où le levier financier des fonds dépasse de 2 % leur ratio de levier cible de 25 % de la valeur liquidative.

Calcul du levier financier (valeur marchande des placements/valeur liquidative des placements)

Période terminée le	Levier financier minimum	Levier financier maximum	Levier financier à la fin de la période de présentation de l'information financière	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
31 décembre 2024	1,188 : 1	1,267 : 1	1,247 : 1	1,247

Fonds indiciel rendement amélioré services publics canadiens Evolve

31 décembre 2024

Commentaires du gestionnaire de portefeuille

Le secteur canadien des services publics a connu une année 2024 difficile, mais finalement résiliente, marquée par les fluctuations des taux d'intérêt, les initiatives de la transition énergétique et une dynamique du marché en évolution. Au début de l'année, le secteur a subi les effets des coûts d'emprunt élevés qui ont pesé sur les entreprises à forte intensité de capital, ce qui a entraîné un rendement inférieur à celui de l'indice composé S&P/TSX. Toutefois, un rebond notable s'est produit au cours du second semestre, lorsque la Banque du Canada a entamé une série de baisses de taux, ce qui a amélioré la confiance des investisseurs et restauré l'attrait du secteur pour les portefeuilles axés sur les revenus.

Les centres de données et les progrès de l'IA ont alimenté la demande croissante en électricité, ce qui a profité aux sociétés du secteur des services publics. La croissance rapide des technologies comme l'infonuagique, l'apprentissage automatique et les applications d'IA a accru la consommation d'énergie. Enbridge et TC Energy utilisent leur infrastructure de gaz naturel pour répondre à la demande croissante en énergie des centres de données qui consomment une quantité d'énergie comparable à celle de quartiers entiers. D'ici 2026, la consommation d'énergie des centres de données pourrait s'approcher de celle du Japon, ce qui stimule la demande en solutions fiables d'énergie de base comme le gaz naturel. Cette croissance a poussé à la hausse les revenus et souligné le rôle essentiel du secteur dans l'infrastructure d'une économie de plus en plus numérique et axée sur l'IA¹.

Le secteur demeure en bonne position en raison de taux d'intérêt qui devraient rester stables. Cependant, des risques, tels qu'une croissance économique plus lente que prévu au Canada ou des retards dans les grands projets, pourraient modérer les gains. Néanmoins, le secteur des services publics demeure une catégorie d'actifs défensifs avec un potentiel de croissance, soutenu par sa capacité à fournir des flux de trésorerie et des dividendes stables tout en contribuant à la transformation énergétique du Canada. Ces deux qualités renforcent son importance pour les investisseurs à long terme en quête de stabilité et de croissance.

Contribution au rendement

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2024, Enbridge Inc. a contribué le plus au rendement du Fonds, suivie de Corporation TC Énergie. Sur le plan de la pondération, Emera Inc, Enbridge Inc et AltaGas Limited étaient les principaux placements du Fonds.

1) <https://digitalinfranetwork.com/news/data-centers-are-hungry-for-natural-gas-enbridge-tc-energy/>

Événements récents

Les tensions commerciales se sont aggravées en 2025, les États-Unis envisageant d'imposer de nouveaux tarifs douaniers à leurs principaux partenaires commerciaux, dont le Canada et le Mexique, et de prendre des mesures de riposte plus larges à l'encontre d'autres pays. Les pays touchés pourraient riposter avec leurs propres tarifs douaniers, accroissant davantage l'incertitude liée au commerce mondial. Ces événements ont contribué à accroître la volatilité des marchés et pourraient perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans les secteurs commerciaux. La durée et l'incidence de ces événements demeurent incertaines, par conséquent, leurs répercussions financières sur les placements ne peuvent être estimées à l'heure actuelle.

Opérations entre parties liées

Le gestionnaire, société constituée sous le régime des lois de l'Ontario, est le fiduciaire, le gestionnaire et le conseiller en valeurs du Fonds et est responsable de l'administration quotidienne du Fonds. Le Fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire en contrepartie de ses services. Les frais de gestion versés au gestionnaire sont considérés comme des opérations entre parties liées, car le gestionnaire est considéré comme une partie liée du Fonds. Les frais de gestion sont présentés à l'état du résultat global des états financiers annuels du Fonds et font l'objet d'une analyse plus détaillée ci-dessous.

Le Fonds est autorisé à acheter, vendre et détenir des titres de certains émetteurs qui sont directement ou indirectement liés au gestionnaire. En ce qui concerne les placements dans des émetteurs liés, le gestionnaire s'est appuyé sur l'approbation qu'il a reçue du Comité d'examen des investissements (« CEI »). Le gestionnaire se conforme à ses politiques et procédures actuelles à l'égard des placements auprès des émetteurs liés et se rapporte régulièrement au CEI.

Fonds indiciel rendement amélioré services publics canadiens Evolve

31 décembre 2024

Frais de gestion

Le gestionnaire est en droit de recevoir des frais de gestion annuels de 0,60 % de la valeur liquidative des parts de FNB non couvertes et des parts d'OPC non couvertes de catégorie F, et de 1,60 % de la valeur liquidative des parts d'OPC non couvertes de catégorie A du Fonds, cumulés quotidiennement et généralement payés mensuellement à terme échu. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a engagé des frais de gestion de 80 658 \$. Ces frais de gestion ont été encaissés par le gestionnaire dans le cadre de l'exploitation quotidienne du Fonds, qui comprend notamment la gestion du portefeuille, la maintenance des systèmes de portefeuille utilisés pour la gestion du Fonds, le maintien du site Web www.evolveefcs.com et la prestation de l'ensemble des autres services comme le marketing et la promotion.

Frais d'administration

Les frais d'administration sont calculés en fonction d'un taux de 0,15 % par année de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Les frais sont cumulés quotidiennement et généralement payés tous les mois. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a engagé des frais d'administration de 20 561 \$. Ces frais d'administration sont encaissés par le gestionnaire pour les frais d'exploitation du Fonds, qui comprennent notamment, mais sans s'y limiter : les frais d'expédition et d'impression des rapports périodiques aux porteurs de parts; les frais payables à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts et au dépositaire; les frais raisonnables que le gestionnaire ou ses agents ont engagés dans le cadre de leurs obligations courantes envers le Fonds; les frais engagés par les membres du CEI liés au CEI; les frais liés à la conformité au Règlement 81-107; les frais liés à l'exercice, par un tiers, des droits de vote rattachés aux procurations; les primes d'assurance pour les membres du CEI; les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques du Fonds; les frais de dépôts réglementaires, les frais de bourse et de licence et les frais de CDS; les frais liés à la conformité à l'ensemble des lois, aux règlements et aux politiques applicables, y compris les frais liés aux exigences de dépôt continues, comme les frais de rédaction et de dépôt des prospectus; les honoraires des avocats, des comptables et des auditeurs; les frais du fiduciaire, du dépositaire et du gestionnaire engagés relativement à des questions qui ne relèvent pas du cours normal des activités du Fonds. Les frais d'administration que le Fonds verse au gestionnaire au cours d'une période donnée peuvent être inférieurs ou supérieurs aux frais d'exploitation que le gestionnaire engage pour le Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent des informations financières clés sur le Fonds et visent à aider les lecteurs à comprendre ses résultats financiers pour la période indiquée.

Actif net par part du Fonds¹

	31 décembre 2024 (\$)
Pour les périodes terminées les :	
Parts de FNB non couvertes – actif net par part	
Actif net par part au début de la période ²	10,06
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	0,29
Total des charges	(0,07)
Gains (pertes) réalisés	(0,08)
Gains (pertes) latents	(1,09)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	(0,95)
Distributions :	
Dividendes	(0,01)
Gains en capital	(0,03)
Remboursement de capital	(0,51)
Total des distributions annuelles⁴	(0,55)
Actif net par part à la fin de la période	9,11

Fonds indiciel rendement amélioré services publics canadiens Evolve

31 décembre 2024

Actif net par part du Fonds¹ (suite)

	31 décembre 2024 (\$)
Pour les périodes terminées les :	
Parts non couvertes de catégorie A – actif net par part	
Actif net par part au début de la période ²	9,99
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	0,25
Total des charges	(0,07)
Gains (pertes) réalisés	(0,06)
Gains (pertes) latents	(1,17)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	(1,05)
Distributions :	
Dividendes	(0,01)
Gains en capital	(0,01)
Remboursement de capital	(0,26)
Total des distributions annuelles⁴	(0,28)
Actif net par part à la fin de la période	9,23
Parts non couvertes de catégorie F – actif net par part	
Actif net par part au début de la période ²	9,99
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :	
Total des produits	0,22
Total des charges	(0,05)
Gains (pertes) réalisés	(0,04)
Gains (pertes) latents	(0,76)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	(0,63)
Distributions :	
Dividendes	(0,01)
Gains en capital	(0,01)
Remboursement de capital	(0,26)
Total des distributions annuelles⁴	(0,28)
Actif net par part à la fin de la période	9,25

- 1 Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds au 31 décembre 2024. Les activités liées aux parts de FNB non couvertes ont commencé le 4 septembre 2024 et les activités liées aux parts d'OPC non couvertes des catégories A et F ont commencé le 11 octobre 2024.
- 2 Ce montant représente le prix de lancement initial.
- 3 L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation se fonde sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 4 Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux. Comme les chiffres ont été arrondis, les distributions réelles peuvent varier légèrement.

Ratios et données supplémentaires du Fonds

	31 décembre 2024
Pour la période terminée le :	
Parts de FNB non couvertes – ratios et données supplémentaires	
Valeur liquidative totale (\$) ⁵	71 536 606
Nombre de parts en circulation ⁵	7 850 000
Ratio des frais de gestion ⁶	0,84 %
Ratio des frais d'opérations ⁷	0,30 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	12,69 %
Valeur liquidative par part (\$)	9,11
Cours de clôture (\$)	9,12

Fonds indiciel rendement amélioré services publics canadiens Evolve

31 décembre 2024

Ratios et données supplémentaires du Fonds (suite)

	31 décembre 2024
Pour la période terminée le :	
Parts non couvertes de catégorie A – ratios et données supplémentaires	
Valeur liquidative totale (\$) ⁵	345 692
Nombre de parts en circulation ⁵	37 471
Ratio des frais de gestion ⁶	1,93 %
Ratio des frais d'opérations ⁷	0,30 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	12,69 %
Valeur liquidative par part (\$)	9,23
Parts non couvertes de catégorie F – ratios et données supplémentaires	
Valeur liquidative totale (\$) ⁵	6 064 834
Nombre de parts en circulation ⁵	655 877
Ratio des frais de gestion ⁶	0,83 %
Ratio des frais d'opérations ⁷	0,30 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	12,69 %
Valeur liquidative par part (\$)	9,25

5 Ces renseignements sont présentés au 31 décembre 2024.

6 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges plus la taxe de vente harmonisée (exclusion faite des distributions, des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

7 Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. Le ratio des frais d'opérations comprend le coût de financement.

8 Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Rendement passé

Étant donné que le Fonds est un émetteur assujéti depuis moins d'un an, la date de création des parts de FNB non couvertes étant le 4 septembre 2024 et celle des parts d'OPC non couvertes des catégories A et F, le 11 octobre 2024, la présentation de données sur le rendement de la période n'est pas autorisée.

Aperçu du portefeuille

Ensemble des titres

Titre	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Emera Inc.	13,9
Enbridge Inc.	13,6
AltaGas Limited	13,0
Hydro One Limited	12,9
Corporation TC Énergie	12,8
Fortis Inc.	12,7
Pembina Pipeline Corporation	12,1
TELUS Corporation	11,9
Rogers Communications Inc., catégorie B	11,1
BCE Inc.	10,7
Total	124,7

Fonds indiciel rendement amélioré services publics canadiens Evolve

31 décembre 2024

Répartition sectorielle

Portefeuille par catégorie	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Titres de capitaux propres	
Services de communication	33,7
Énergie	38,5
Services publics	52,5
Passifs dérivés	(0,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,6
Autres actifs, moins les passifs	(25,3)
Total	100,0

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse www.evolveetfs.com.



Fonds indiciel rendement amélioré services publics canadiens Evolve